

L'éducation prioritaire



N° 23 - décembre 2007

L'accompagnement éducatif - 1er volet -

Entretien avec Jean-Michel Blanquer, recteur de l'académie de Créteil

En juillet dernier, Cora Houy et Alain Seksig avaient rencontré le recteur Jean-Michel Blanquer à Épinay-sur-Seine pour évoquer l'action « École ouverte ». Aujourd'hui, le dispositif de l'« accompagnement éducatif » a été lancé.

Cora Houy: Avant d'aborder « l'accompagnement éducatif », j'aimerais savoir quelles réflexions vous inspire l'action « École ouverte » ? Quel bilan en tirez-vous, quelles orientations nouvelles souhaiteriez-vous ?

Jean-Michel Blanquer: Le dispositif « École ouverte » est tout à fait typique de ce qu'on doit rechercher pour l'école du XXI° siècle. L'adjectif même « ouverte » est en soi tout un programme. Il s'agit de ne pas faire la même chose que pendant le temps scolaire mais de mener des activités utiles au temps scolaire : donner aux élèves des éléments d'ouver-

ture, je pense aux éléments de culture qui vont leur être précieux dans la vie, leur permettre de s'épanouir comme personne, comme citoyen et comme professionnel. Sur le contenu, je crois non seulement que le bilan d'« École ouverte » est positif mais que les perspectives le sont davantage encore. Il faut développer ce dispositif en ayant à l'esprit, comme pour « l'accompagnement éducatif », le souci de complémentarité avec ce qui se passe à l'école. J'insiste sur le mot « ouvrir », avoir des activités qui ouvrent sur le monde, c'est très important.

C.H.: En plus d'« École ouverte », il y a des actions comme « l' accompagnement à la scolarité », « 100 000 étudiants pour 100 000 élèves », « les études surveillées »... et, en cette rentrée, le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos vient de lancer le dispositif de l'« accompagnement éducatif », que l'on appelle

« l'école après l'école » dans l'académie de Créteil. Quelle cohérence y a-t-il entre toutes ces actions ?

J-M. B.: La cohérence est effectivement très importante. L'« École ouverte» est en général réservée le mercredi après-midi ou pendant les vacances à des moments où l'élève a de grandes plages horaires libres, tandis que l'« accompagnement éducatif » est conçu pour être installé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 à 18 h. Il y a donc complémentarité entre les deux dispositifs. Cela offre aussi l'avantage d'éviter l'oisiveté de l'élève et permet à celui qui est en déshérence de travailler pour son propre succès scolaire. D'où les trois pôles qui vous connaissez bien : le soutien scolaire, le sport et l'activité culturelle et artistique. Chacun de ces trois pôles doit contribuer à la réussite de l'élève.

Premier pôle, le soutien scolaire. L'objectif est clair, c'est de permettre une aide individualisée dans le cadre de petits groupes d'élèves. Cette aide doit être au service de leur réussite. Elle doit permettre à des élèves qui n'ont pas un environnement familial favorable pour travailler chez eux dans de bonnes conditions, de le faire dans le cadre scolaire. Une fois rentrés à la maison, les devoirs sont faits, ils n'ont plus à travailler. Cette question des devoirs à la maison est un grand sujet pour l'Éducation nationale. Le dispositif va permettre de franchir une étape de façon à éviter les disparités entre élèves. Ces disparités ne sont pas que sociales, elles tiennent aussi aux caractéristiques de la cellule familiale. Le soutien scolaire a donc pour objectif la personnalisation du parcours de l'enfant, c'est aussi une façon d'utiliser au mieux son temps.

Ce dispositif est également appuyé par le développement de l'environnement numérique de travail (ENT), ce que nous appelons aussi « cartable en ligne ». Ce cartable en ligne va permettre à l'élève d'avoir accès à des ressources pédagogiques et à des ressources de soutien scolaire. L'ENT sera un instrument au service de l'« accompagnement éducatif ».

C.H.: Le soutien scolaire après l'école, ne craignez-vous pas que cela n'alourdisse la journée de l'élève ?

J-M. B.: D'abord, on pourrait reprocher à l'école de vouloir assumer ce que la famille n'assume pas toujours. C'est un problème, et en même temps nous devons appréhender la société telle qu'elle est et justement faire le maximum pour les élèves en difficulté. Ensuite, je précise que ce dispositif repose sur le volontariat, c'est-à-dire qu'un élève dont la famille veut qu'il parte à 16 heures peut partir. Enfin, il ne faut surtout pas que cela alourdisse le temps de l'élève, au contraire. Ce qui se passe après 16 heures doit représenter, du point de vue mental, un moment d'ouverture et d'aération. Même l'aide aux devoirs représente quelque chose de très différent de ce qui se passe pendant le temps scolaire. Aérer le corps et l'esprit de l'élève, c'est l'objectif de cette action.



Alain Seksig: Cette question n'est pas tout à fait nouvelle puisque, à intervalle régulier, certains nous rappellent que « les-devoirs-à-la-maison-sont-interdits-depuis-une-circulaire-de-la-fin-des-années-50 » et qu'il ne faut pas pénaliser les enfants de milieux populaires en leur donnant

davantage de travail. En réalité, c'est un raisonnement non seulement hypocrite parce qu'il émane en général de personnes qui ont les moyens d'aider ou de faire épauler scolairement leurs propres enfants, mais il est tout simplement faux parce que ce qui est lourd au bout du compte, pour l'élève comme pour la société toute entière, c'est le poids de l'échec scolaire.

C.H.: Deuxième pôle : le sport!

J-M. B. : Effectivement, le sport est au centre de ce que nous voulons pour les élèves. Plus que jamais on doit affirmer le sport comme étant au service de la réussite scolaire. L'équilibre entre le corps et l'esprit est un grand classique des principes de l'Éducation.

Et troisième pôle, l'ouverture culturelle et artistique. Dans ce secteur, nous avons l'ambition de l'ouverture sur le monde de la connaissance, et de la pratique, les deux à la fois avec une vision large. La musique ou le théâtre en particulier sont des grandes forces dans l'académie de Créteil. On doit donc les utiliser au service de nos élèves. Beaucoup d'idées nouvelles peuvent également se réaliser. Je pense notamment à des initiatives en matière d'éducation au déve-

loppement durable, je pense aussi aux jeux de l'esprit. Le jeu d'échecs en particulier qui, à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays, peut être un élément fort du développement intellectuel, je dirais même de l'égalité et de la convivialité entre les élèves.

C.H.: Concernant ces deux derniers pôles, vous allez être obligé de compter sur certains partenariats. Les collectivités locales vont-elles jouer le jeu? Des financements sont-ils prévus?

J-M. B.: Il est important d'avoir des partenariats, il ne s'agit surtout pas de tout faire assumer par l'école. Cela doit être partagé avec le monde extérieur, les collectivités locales, le monde social, économique ou culturel. L'école doit avoir un rôle de conception pour qu'il y ait cohérence entre ce qui se passe dans le temps scolaire et en dehors du temps scolaire

Des exemples commencent à arriver, comme à Orly où j'ai inauguré le dispositif d'« accompagnement éducatif » récemment. Des activités en matière en natation y sont organisées par la mairie. Plus récemment encore, à Bondy, lors de l'inauguration de l'école Olympe de Gouges, un partenariat très important a été renforcé avec Radio France qui doit

permettre un fort développement du chant choral, de 16 à 18 heures, pour les élèves. Ce type d'accords avec Radio France, l'Opéra ou d'autres structures va monter en puissance et participera à l'ouverture artistique et culturelle des élèves.

Pour ce qui est du financement, je dois dire que les moyens mis en œuvre par l'Éducation nationale sont très importants. Pour l'académie de Créteil, le ministre a alloué 250 000 heures supplémentaires effectives, ce qui est considérable et en fait la première académie de France pour l'accompagnement éducatif. L'Éducation nationale arrive riche d'un investissement important. Les collectivités locales de leur côté déploient certaines actions dans ces secteurs artistiques et culturels. La logique est donc que nous voyons les choses en complémentarité pour organiser la tranche de 16 à 18 heures pour l'élève. Partenariats et moyens importants, cette double réalité fait qu'on peut être optimistes pour le développe-

ment de l'« accompagnement éducatif ».

C.H.: Comment va se faire la mise en place de ce dispositif ? Qui va valider les projets ?

J-M B.: D'abord, il faut souligner l'importance de la mobilisation des enseignants. C'est une des bonnes nouvelles de cette rentrée. Beaucoup d'enseignants ont compris l'enjeu du dispositif, s'y sont investis et ont accepté de monter des projets. Il y a une véritable montée en puissance du dispositif. Il est déjà bien enclenché, tous les jours des projets se

réalisent, et je pense qu'il sera mûr à la Toussaint. Pour ce qui est de la validation, nous avons monté des « cellules » au sein des trois inspections académiques pour suivre les projets, les valider et évaluer la situation à la fin de chaque trimestre. L'évaluation sera à la fois qualitative et quantitative. Il faut qu'il y ait beaucoup plus d'élèves concernés, plus de 50 % dans certains cas. Pour ce qui est des résultats, la réussite de l'élève se verra à moyen terme mais, bien entendu, nous allons regarder avec beaucoup d'attention la corrélation entre le fait de poursuivre le dispo-

sitif d'« accompagnement éducatif » et la réussite scolaire. Pour terminer je voudrais dire qu'il nous faut penser à l'élève et au temps de l'élève. Ce système doit être généralisé au-delà des établissements EP 1 et EP 2, ce qui est déjà le cas dans quelques dizaines d'autres collèges. L'« accompagnement éducatif » doit devenir un réflexe pour tout le monde : élèves, enseignants et partenaires.

Propos recueillis par Cora Houy

La recherche de la cohérence

Rencontre avec Évelyne Ballanfat, IA-IPR de lettres, chargée de la mission Soutien auprès de l'académie de Créteil

Richesse et foisonnement mais aussi établis avant le lancement de l'opéra- l'« accompagnement éducatif ». La éparpillement avec effet d'empile- tion. La solution immédiate peut prochaine phase sera d'ordre pédagoments, c'est la première impression donc consister à proposer à chaque gique : il ne s'agit pas de refaire d'Évelyne Ballanfat lorsqu'elle a enfant au moins deux études cours mais de suivre le cheminement terminé l'état des lieux des dispositifs (surveillées ou dirigées) et une activi- de l'élève quand il fait ses devoirs, existants, dans le primaire et au col- té (sportive ou culturelle) par se- observer à quel moment il bute et lège, dans l'académie de Créteil. À maine. Pour Évelyne Ballanfat, il est essayer de résoudre les difficultés partir de ce constat, une charte aca- nécessaire que ces actions soient qu'il rencontre. L'objectif n'est pas démique fédératrice a été mise en cohérentes et pour cela elle envisage, d'écraser l'élève en difficulté par du place, et c'est ainsi que fin août, les avec les responsables des pôles spor- travail supplémentaire mais au chefs d'établissement ont reçu un tif et culturel, la création, dans cha- contraire de lui redonner le goût vade-mecum, sorte de « feuille de que établissement, d'un groupe péda- d'apprendre en l'aidant à s'approprier route », pour mettre en place gogique comprenant un référent par les contenus scolaires. Pour les pro-« l'accompagnement éducatif ».

À une époque où l'on voit fleurir les cours privés payants, l'esprit de ce Des spécificités départementales de parents sur ce thème.

Trois pôles d'activité

emplois du temps ayant souvent été sont inscrits au dispositif

pôle qui serait l'interface entre l'in- fesseurs, la nouveauté est de trouver trascolaire et l'extrascolaire.

nouveau dispositif est d'offrir une Le dispositif a été lancé en tenant précise Évelyne Ballanfat en prenant aide gratuite pour tous les enfants, ce compte des spécificités de chaque en compte ce qui est fait en dehors de qui doit tendre à une véritable égalité département. En Seine-et-Marne, il a la classe, et donc à être attentif à la des chances, c'est le souci constant fallu jongler avec les emplois du manière dont il donne des devoirs. de cet accompagnement éducatif. Les temps à cause des problèmes de élèves doivent être volontaires et s'ils transports. Dans le Val-de-Marne, la ne le sont pas, l'habileté pédagogique difficulté relevait de l'extrême dispa- Cet accompagnement des enseignants est de les convaincre, rité des types d'établissement. La concerne tous les enfants, ceux qui convaincre également leur famille. réflexion est menée conjointement sont en grande difficulté, ceux qui L'attitude des parents est importante : par l'inspection académique et la sont pénalisés de manière ponctuelle s'ils font confiance à l'institution et mission Soutien pour donner aux (problème de langue...), mais aussi s'ils croient en leur enfant, celui-ci projets d'actions une cohérence pédatous ceux que l'on a un peu tendance sera mieux disposé vis-à-vis de l'é- gogique. En Seine-Saint-Denis, de à oublier dans l'académie de Créteil, cole. Des chefs d'établissement ont nombreux collèges (EP 1 et EP 2) à savoir les bons élèves et ceux qui d'ailleurs déjà organisé des réunions sont concernés et plusieurs anima- peuvent faire de longues études tions doivent permettre de fédérer même si leur entourage familial n'est davantage les ressources.

À terme, l'objectif est que l'enfant Finalement, avec des modalités diffé- Pousser tous les enfants au maximum et culture), mais pour cette année, la trois départements, environ 30 % des ment éducatif. mise en œuvre est transitoire, les enfants des collèges concernés se

une nouvelle posture face à l'enfant. Cela va permettre à l'enseignant de mener une « réflexion à rebours »

Tous les enfants sont concernés

pas à même de les y pousser.

bénéficie de l'ensemble des activités rentes, le projet académique a tout de de leurs compétences, tel est l'objecdes trois pôles (soutien scolaire, sport même pu être mis en place et sur les tif de ce dispositif de l'accompagne-

Étude du soir et accompagnement éducatif

Collège Raymond Poincaré* à la Courneuve

À la demande de l'inspection académique, depuis qui pratiquent eux-mêmes des instruments. Un spectaficie donc des dispositifs liés à ces collèges. Gérard professeurs. Anglio, principal du collège Raymond Poincaré, explique le fonctionnement des activités périscolaires de son établissement.

L'étude fonctionne tous les soirs de la semaine de 18 h Étant donné que le nouveau dispositif sera proposé dès fortement incitées à faire bénéficier leurs enfants de l'accompagnement éducatif. cette aide. Ces études sont menées par des personnes fants sont inscrits.

Parallèlement à l'étude du soir, d'autres actions ont été développées

d'EPS, trois fois par semaine : natation de 16 h à 17 h effectivement pas la chance de pouvoir travailler dans (créneaux accordés par la municipalité), rugby et bad- les meilleures conditions. Ils perçoivent alors leurs minton (prêt de gymnase par l'association Apache) de professeurs différemment et la relation professeur/ 18 h à 20 h. Des activités culturelles : formation aux élève n'est plus la même, ils ne sont plus en cours, ils premiers secours avec un professeur de sport et une sont accompagnés. infirmière, de 17 h 30 à 19 h 30, une fois par semaine. Arts plastiques avec un professeur plasticien de 16 h 30 à 18 h 30, deux fois par semaine. L'atelier chorale a * Collège classé en zone d'éducation prioritaire - EP2 pris beaucoup d'importance. Il se déroule de 16 h 30 à - 542 élèves. 18 h 30 avec un professeur de musique mais aussi un de mathématiques, un de français et un de technologie

2005, le collège Raymond Poincaré a mis en place cle de fin d'année a lieu dans une salle prêtée par le « l'étude du soir » en regroupant des élèves des collè- centre Houdremont. Cela valorise cette pratique et des ges Jean Vilar et Politzer. Ce dispositif existe toujours prix sont même attribués. Activités également pendant mais sans regroupement : le collège Jean Vilar est la pause méridienne de 12 h 30 à 13 h 30 : club photo, classé en « réseau ambition réussite » (RAR) et béné- club théâtre, club cinéma. Elles sont encadrées par des

Comment, avec toutes ces activités, mettre en place le nouveau dispositif « l'accompagnement éducatif » ?

à 20 h y compris le mercredi. En début d'année, les le retour des vacances de Toussaint, Gérard Anglio va familles reçoivent un courrier pour éventuellement demander aux familles de choisir entre les études du inscrire leurs enfants, elles sont informées du règle- soir et l'accompagnement éducatif. En fait, cette anment intérieur précisant qu'il s'agit bien d'un moment née, ce sera certainement pour partie l'emploi du de travail. À l'étude du soir, les élèves font leurs de- temps des élèves qui déterminera leur choix puisque voirs et, si besoin, revoient par petits groupes des no- les emplois du temps sont déjà arrêtés. Certaines actitions pas très bien assimilées. Après les évaluations 6^e vités déjà existantes dans les domaines du sport et de et à la fin de chaque trimestre, certaines familles sont la culture vont pouvoir s'inclure sans problème dans

en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) de Pour ce qui est du soutien scolaire, Gérard Anglio atniveau bac + 3. L'année dernière, 80 élèves ont pu en tend de connaître le nombre d'inscrits sur les deux bénéficier, et une nette amélioration des résultats a été dispositifs. Il recherchera avec les professeurs (sept constatée. Petit problème : il y a même une demande volontaires actuellement en plus des professeurs supérieure à l'offre et certains élèves sont placés en d'EPS déjà impliqués) l'articulation à mettre en place. liste d'attente. Cette année déjà une quarantaine d'en- Il regrette toutefois que les activités proposées lors de la pause méridienne ne puissent être prises en compte dans l'accompagnement éducatif, il n'en reste pas moins convaincu que ce dispositif est intéressant. Il permet d'obtenir des moyens supplémentaires pour Des activités sportives menées par des professeurs répondre à un vrai besoin, de nombreux élèves n'ont

À partir de l'existant

REP Victor Hugo de Noisy-le-Grand

tif du REP de Noisy-le-Grand repose 16 h à 17 h. sur une tradition locale de partena- Enfin, le projet d'accompagnement degré et les principaux de collège culté dans le cadre des PPRE.

ateliers théâtre ou musique ont lieu. degré sont sollicités.

Les CM2 au collège

L'aide aux devoirs, l'aide aux élèves en difficulté, l'aide disciplinaire sont Le dynamisme des enseignants du l'aide aux devoirs.

la libre inscription, les élèves peu- chestre collégien composé d'élèves vent choisir une aide appropriée sur inscrits au conservatoire de la ville. un point du programme qui leur pose problème. Par exemple un profes-

Le projet d'accompagnement éduca- disposition des élèves le lundi de

riat. Depuis la création du REP en éducatif du REP Victor Hugo prend 1998, les inspecteurs du premier en compte l'aide aux élèves en diffi-

mettent tout en œuvre pour une Le lien CM2-6^e qui existe sur le REP meilleure réussite des élèves. Tou- a permis aux acteurs du projet de jours bienvenues au collège, les as- proposer une formule innovante : il sociations locales se sont rappro- s'agit d'ouvrir l'accompagnement chées du REP et la ville a accepté de éducatif aux élèves de CM2 du REP. mettre de plus en plus volontiers à Les groupes sont constitués à part disposition ses équipements sportifs égale d'élèves de CM2 et de 6^e participant ensemble une fois par se-Une liaison forte CM2-6^e a ainsi pu maine à une activité sportive et une voir le jour. Des plages d'aide aux fois par semaine à une séance d'aide devoirs sont proposées depuis plu- aux devoirs. Dans le cadre de cette sieurs années par le collège. Des liaison, des enseignants du premier

Des activités sportives et culturelles riches et variées

les points forts du projet d'accompa- REP et la participation de la ville aux gnement éducatif du REP Victor projets du collège permettent une Hugo. Chaque élève doit pouvoir offre étendue d'activités : une initiarecevoir l'aide dont il a besoin. Tous tion à la boxe, au golf, et surtout un les jours des enseignants se tiennent projet piscine qui permettra à tous de à disposition des élèves au CDI pour savoir nager à la fin de l'année scolaire, deux ateliers théâtre et la prise Plus ponctuellement, sur la base de en compte des répétitions de l'or-

Patricia Grivet, seur de mathématiques se tient à coordonnatrice du REP Victor Hugo

Scérén-cddp 93, des ressources en prolongement...

DOCUMENTS EN LIGNE

« L'accompagnement à la scolarité : Qui ? Pourquoi ? **Comment ? »** de Gérard Chauveau. « Si l'on adopte la perspective démocratisante (...) une conclusion semble s'imposer : pour construire "l'école de la réussite pour tous" (...), il est nécessaire de renforcer et de mieux organiser les quatre temps d'apprentissage. » www.crdp.ac-creteil.fr/cddp93 > Missions et activités > Documentation > Dossiers en ligne

- « L'accompagnement éducatif » : activités attendues, textes officiels, mise en œuvre dans l'académie de Créteil. www.crdp.ac-creteil.fr > Services en ligne > Dossiers en ligne
- ► Historique des mesures d'accompagnement www.association-ozp.net/article.php3?id_article=4546

OUVRAGES, REVUES

- « L'accompagnement à la scolarité », Jean-Michel Le Bail, collection Repères pour agir, CRDP d'Amiens, 2007 (15 euros).
- « Guide pratique de l'aide scolaire pour les parents et les enseignants de la maternelle au lycée », CRDP de Grenoble, 2003 (16 euros).
- ▶ « Lire, dire, écrire », CRDP de l'académie de Créteil, 2004 (12 euros). Ce quide apporte toute l'aide méthodologique nécessaire, tant politique que pédagogique, pour concevoir et réaliser un projet éducatif, hors temps scolaire, autour de la lecture et de l'écriture.
- ▶ Ville-école-intégration diversité (revue) n° 150 : « La communauté éducative » (10,80 euros).

Directeur de publication : Jean Pierre Delaubier, inspecteur d'académie 93. Directeur de rédaction : Philippe Salvy, directeur du CDDP 93.

Rédactrice en chef : Cora Houy, directrice adjointe du CDDP 93.

Comité de rédaction : Alain Seksig IEN (IA 93), Philippe Gérard (IA 93), Jacqueline Angers (principale adjointe), Richard-Daniel Boisson (IEN), Stella Caudry (IEN), Sébastien Constant (coordonnateur REP), Natacha Dumay (coordonnatrice REP), Guy Feret (principal de collège), Sophie Grosse (coordonnatrice REP), Claudine Joubert (coordonnatrice REP), Muriel Morgenstern-Lee (coordonnatrice REP), Serge Nedelec (rectorat de Créteil), Patricia Rolland (CRDP-CAREP), Sylvie Steiner (coordonnatrice REP), Pierre Temim (directeur d'école), Francis Tourigny (CRDP-CAREP).

Traitement PAO: Cora Houy, CDDP 93.

Tirage offset: Pierre Duval, CDDP 93

Imprimé au centre départemental de documentation pédagogique de la Seine-Saint-Denis, 48-50 rue Anizan Cavillon, 93350 Le Bourget. Tél.: 01 49 92 17 17. Fax: 01 49 92 17 15. Courriel: cora.houy@ac-creteil.fr.